

PARAGUAY

Date des élections: 11 février 1973

But de la consultation

Les électeurs étaient appelés à renouveler tous les membres du Parlement à l'échéance normale de leur mandat.

Caractéristiques du Parlement

Le Parlement bicaméral du Paraguay, le Congrès, est composé d'un Sénat et d'une Chambre des Députés. Le Sénat comprend 30 membres tandis que la Chambre des Députés en compte 60.

Le mandat des Sénateurs et des Députés est de 5 ans.

Système électoral

Est électeur, tout citoyen paraguayen, sans distinction de sexe, âgé de 18 ans révolus. Ne peuvent exercer leur droit de vote, les personnes privées définitivement ou momentanément de leurs droits civils, les handicapés physiques et mentaux déclarés tels par une cour de justice, les personnes condamnées à des peines d'emprisonnement et celles qui accomplissent leur service militaire.

Pour pouvoir voter, tout électeur doit être inscrit sur le registre électoral. L'exercice du droit de vote est obligatoire sauf pour les personnes âgées de plus de 60 ans ou sauf cas de force majeure (absence, maladie, etc.).

Sont éligibles à la Chambre des Députés, les Paraguayens de naissance, âgés de 25 ans au moins. Il faut être âgé de 40 ans au moins pour être éligible au Sénat. Ne peuvent être élus au Congrès, les membres du clergé, les militaires, les employés des services publics ou d'entreprises concessionnaires du Gouvernement ainsi que les fondés de pouvoir, représentants ou conseillers de ces services et entreprises.

Les membres du Congrès sont élus au scrutin de liste à l'échelle du pays. Chaque formation politique reconnue présente une liste comportant un nombre de candidats égal au nombre de sièges à pourvoir. L'électeur vote en faveur de la liste d'un parti politique donné.

La répartition des sièges, dans les 2 Chambres, s'effectue de la façon suivante: deux tiers des sièges sont attribués au parti politique ayant remporté

le plus grand nombre de suffrages valablement exprimés; les sièges constituant le dernier tiers font l'objet d'une répartition proportionnelle entre les autres partis. Pour ce faire, le total des suffrages émis en leur faveur est divisé par le nombre de sièges restant à pourvoir (soit 10 au Sénat et 20 à la Chambre); le quotient ainsi obtenu sert à diviser le nombre de suffrages recueillis par chaque parti et le résultat de cette division donne le nombre de sièges assignés à chacun d'eux. Les sièges non pourvus à l'issue de cette opération sont attribués au parti ayant recueilli le plus grand nombre de voix.

Les sièges remportés par chaque parti reviennent aux candidats de celui-ci, dans l'ordre où ils figurent sur la liste.

En cas de vacance en cours de législature, le siège est automatiquement pourvu par le premier des « viennent ensuite » de la liste du parti auquel appartenait le titulaire.

Considérations politiques générales et déroulement de la consultation

Les élections présidentielles ont eu lieu en même temps que les élections législatives. Les 3 formations politiques suivantes se disputaient les suffrages populaires: l'Association nationale républicaine (plus connue sous le nom de Parti *Colorado*), le Parti libéral radical et le Parti libéral. Le Parti *Colorado* est dirigé par le général Alfredo Stroessner, Président du Paraguay depuis 1954.

Les programmes des 2 partis d'opposition ne différaient guère de celui du parti au pouvoir, tous 3 étant partisans de la libre entreprise et s'opposant à l'intervention de l'Etat dans l'économie. Le Parti libéral demandait en outre la démocratisation du régime du Président Stroessner.

Les Démocrates chrétiens et le Parti révolutionnaire *Febrerista* ne présentaient pas de candidats et recommandaient l'abstention.

Les résultats du scrutin ont été nettement en faveur du Parti *Colorado*. Le Congrès s'est réuni en séance inaugurale le 1^{er} avril et le Président Stroessner a pris ses fonctions le 15 avril 1973.

Données statistiques

1. Résultats du scrutin et répartition des sièges au Congrès

Nombre d'électeurs inscrits	1 052 652
Votants	814 610 (77,4 %)
Bulletins blancs ou nuls	10 597
Suffrages valablement exprimés	804 013

Formation politique	Suffrages obtenus	Vo	Répartition des sièges à la Chambre des Députés	Répartition au Sénat
Parti <i>Colorado</i>	681 306	85	40 (-)	20 (=)
Parti libéral radical	98 096	12	16 (=)	8 (-1)
Parti libéral	24 611	3	4 (+!)•	2 (+1)
			60	30

* Le Parti *Febrerista* détenait un siège lors de la précédente législature.